



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 08-2025/Min Inter/PRMP/UGPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 11/04/2025 publié dans AO RAHA en date du 12/04/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'INTERIEUR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de réhabilitation des bureaux de préfecture manara-penitra réparties en quatre (04) lots : - Lot 1 : Antsirabe - Lot 2 : Ambositra - Lot 3 : Mananjary - Lot 4 : Morondava** ".
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **deux (2) Lot(s)** au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RAHELIVOAHANGY Lalao Clara Judith (MID)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR ANOSY

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)
- Lot 4: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à BUREAU DE LA PRMP, REZ DE CHAUSSE DU MINISTERE DE L INTERIEUR au plus tard le 04/06/2025 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Ariary et cinq (Ar2 498 998.50)
- Lot 2: cinq millions sept cent deux mille neuf cent quatre-vingt-un Ariary et trente-huit (Ar5 702 981.38)
- Lot 3: huit millions deux cent cinq mille neuf cent soixante Ariary et douze (Ar8 205 960.12)
- Lot 4: deux millions cinquante-trois mille sept cent cinquante-cinq Ariary et deux (Ar2 053 755.20)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
2	PREFECTURE D AMBOSITRA	20/05/2025	10H	Secrétaire Général de la Préfecture Ambositra
1	PREFECTURE D ANTSIRABE	19/05/2025	10H	RAHARISON Tsiriaina Miarana (Préfet)
4	PREFECTURE DE MORONDAVA	20/05/2025	10H	RAFIDISON Fidèle (Préfet)
3	PREFECTURE DE MANANJARY	19/05/2025	10H	RANAIVOSON Mariano Desiré (Préfet)
4	PREFECTURE DE MORONDAVA	19/05/2025	10H	RAFIDISON Fidèle (Préfet)
1	PREFECTURE D ANTSIRABE	20/05/2025	10H	RAHARISON Tsiriaina Miarana (Préfet)
3	PREFECTURE DE MANANJARY	20/05/2025	10H	RANAIVOSON Mariano Desiré (Préfet)
2	PREFECTURE D AMBOSITRA	19/05/2025	10H	Secrétaire Général de la Préfecture Ambositra

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 05/05/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS